

## **INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION – LE SECTEUR DEMEURERA ÉLEVÉ EN 2023 MALGRÉ UN REPLI**

Montréal, le jeudi 8 décembre 2022 – L'activité dans l'industrie de la construction aura atteint un sommet historique en 2022, avec 210 millions d'heures travaillées, en hausse de 7 % comparativement à l'année 2021. Bien qu'un repli soit attendu en 2023, l'activité demeurera élevée, avec un total prévu de 202 millions d'heures travaillées. Cette diminution de 4 % s'explique notamment par la conjoncture économique et la fin d'importants chantiers.

C'est ce que révèle [Perspectives 2023](#), un document publié aujourd'hui par la [Commission de la construction du Québec](#) (CCQ).

*Des données régionales sont disponibles au bas de ce communiqué.*

### **Activité économique par secteur**

Le **secteur Génie civil et voirie** aura encore fort à faire en 2023 en ce qui touche aux travaux de routes et d'infrastructures, malgré un ralentissement de l'ordre de 5 %. Cette variation est notamment due à la fin d'importants chantiers, donc celui de la Romaine par Hydro-Québec.

L'annonce de projets touchant le **secteur Industriel**, notamment la construction d'une nouvelle usine de pâtes et papiers de Produits Kruger ou encore les travaux visant la décarbonisation des activités de Rio Tinto à Sorel-Tracy, permettra à celui-ci de rester stable, et ce, malgré une baisse des investissements attendue, qui s'explique par le ralentissement économique.

Après une année record, le **secteur Institutionnel et commercial** subira un ralentissement. La hausse graduelle des taux d'intérêt, initiée au mois de mars en est la principale cause. Dans l'ensemble, le recul attendu est de 3 %, avec 114,5 millions d'heures travaillées prévues.

Il en va de même pour le **secteur Résidentiel**, qui sera le plus touché en 2023, avec une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Cependant, le tout pourrait n'être que de courte durée, car les besoins sont encore très importants en matière d'habitation. À court terme, le secteur Résidentiel ralentira et devrait atteindre 39 millions d'heures travaillées en 2023, mais une forte reprise est à prévoir après la stabilisation des taux d'intérêt.

<b>Activité régionale</b>		
<b>Variation du nombre d'heures travaillées</b>		
<b>Région</b>	<b>2022 Estimation</b>	<b>2023 Prévision</b>
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	13 %	6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13 %	-5 %
Québec	10 %	-5 %
Mauricie-Bois-Francs	10 %	2 %
Estrie	12 %	0 %
Grand Montréal	5 %	-3 %
Outaouais	1 %	-3 %
Abitibi-Témiscamingue	15 %	-1 %
Baie-James	25 %	7 %
Côte-Nord	6 %	-26 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 %</b>	<b>-4 %</b>

Une liste des principaux projets est également disponible dans la publication.

### **À propos de la Commission de la construction du Québec**

Créée en 1987, la Commission de la construction du Québec est responsable de l'application de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (Loi R-20), qui encadre cette industrie. Elle offre de nombreux services aux clientèles qu'elle dessert, notamment pour tout ce qui a trait à la formation professionnelle, à la gestion de la main-d'œuvre et à l'application des conventions collectives de l'industrie de la construction.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le [ccq.org](http://ccq.org).

- 30 -

**Source :** Marie-Noëlle Deblois  
 Direction des affaires publiques et des communications  
 514 265-6422  
[medias@ccq.org](mailto:medias@ccq.org)  
 Site Web: [ccq.org](http://ccq.org)  
[Facebook.com/ccq](https://www.facebook.com/ccq)